



Réunion du 18/07/2024 : Mouvement locaux de mutation

Le 18 juillet avait lieu une réunion informelle sur les mouvements locaux de mutation.

Mouvement A :

446 emplois au TAGERFIP

428 emplois effectifs après le mouvement, soit 18 emplois vacants.

Mouvement B :

1067 emplois au TAGERFIP

1053 emplois effectifs après le mouvement, soit 14 emplois vacants.

Mouvement C :

635 emplois au TAGERFIP

612 emplois effectifs après le mouvement, soit 23 emplois vacants.

Sur le total des catégories A, B et C, le taux de vacances est de 2,56 %.

Sur 500 demandes de mutation A,B et C, 473 ont été validées et 2000 vœux étudiés.

Nombre d'ALD :

- A : 18 ALD avant le mouvement, 20 après le mouvement

- B : 25 ALD avant le mouvement, 21 après le mouvement

- C : 36 ALD avant le mouvement, 26 après le mouvement

Le responsable de la division Ressources Humaines a expliqué comment son service élaborait le mouvement.

Le « mouvement technique » est d'abord effectué par le service Ressources Humaines, puis il y a analyse et arbitrages en tenant compte de divers critères, des priorités, de l'ancienneté administrative, de l'état des vacances d'emplois des services...

La difficulté principale est de s'adapter aux nouvelles informations qui arrivent tardivement et perturbent les mouvements comme les recrutements au choix ou les demandes tardives par exemple. Cette année, il y a eu de nouvelles priorités et de nouveaux critères.

Quand les RAN existaient encore, le mouvement était beaucoup plus simple à élaborer par les RH car c'est la DG qui affectait les agents à la RAN dans le cadre du mouvement national.

L'UNSA a fait remarquer que la note du mouvement local de mutation sortait plus tôt dans d'autres départements.

Non pas pour être dans la critique gratuite, mais pour proposer de la faire paraître également plus tôt afin de gagner du temps sur la date de parution des mouvements de mutation.

En effet, pour exemple, dans le Nord la note est parue le 16 mai 2024 alors que, dans le Pas-de-Calais, elle est parue le 24 avril 2024, soit 3 semaines plus tôt.

L'UNSA pense aux collègues qui attendent désespérément leur affectation afin de se rapprocher de leur famille et pouvoir partir en vacances l'esprit tranquille.

Les collègues arrivant d'autres départements attendent également impatiemment leur affectation afin de rechercher un logement et/ou inscrire leurs enfants à l'école.

En tout cas, l'UNSA tient à saluer le travail remarquable du service des Ressources Humaines de manière générale et dans le cadre de la préparation des mouvements locaux.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : [unsa.drifip59@dgfip.finances .gouv.fr](mailto:unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

page facebook : UNSA DGFIP Hauts-de-France

Site national : <https://www.unsafirances.org/unsa-dgfip/>



NORD

